



F.N.G.P.F.

Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine

**CELLULE D'APPUI TECHNIQUE
CHARGÉE DU VOLET CREDIT**

**NOTE D'INFORMATION SUR LES ACTIVITES DE LA
FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS DE
PPROMOTION FEMININE (FNGPF)**

MARS 2004

Rue 03 x Bourguiba, Castors
B.P : 30 120 NINEA : 0437724 Tél : 864.23.91 / 642.18.10
fngpfcatvc@caramail.com / fngpf@sentoo.sn
DAKAR

I. PRESENTATION DE LA FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE :

La Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine du Sénégal (**FNGPF**) est une organisation faîtière non gouvernementale créée en **1987** et qui regroupe **6 8 16 Groupements de Promotion Féminine (GPF)** disséminés sur toute l'étendue du territoire national avec un effectif de **1 056 000 membres**.

Elle a pour objectif principal la promotion socio – économique de la femme sénégalaise à travers des actions multi – dimensionnelles (alphabétisation, activités génératrices de revenus, santé, micro finance...).

La **FNGPF** est organisée selon une structure pyramide qui recoupe le découpage administratif de la Région du Sénégal.

II. REFERENCES DE LA FNGPF :

Instrument incontestable de politique de promotion de la Femme sénégalaise, la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (**FNGPF**) a eu à initier plusieurs projets de développement ou hérité la continuité de projets phares dont entre autres :

- ✦ Le Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine (**PAGPF**) co financé par la BAD, le Fonds Nordique et le Gouvernement du Sénégal intervenant dans les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda) pour une durée de 05 ans ;
- ✦ Le Projet de Développement des Ressources Humaines (PDRH) co financé par la Banque Mondiale et le Gouvernement du Sénégal dans les régions de Ziguinchor, Kaolack, Fatick, Louga et Saint – Louis pour une durée de 05 ans ;
- ✦ Le Projet Promotion Economique des Groupements Féminins (PEGPF) co financé par le Fonds d'Equipement des Nations Unies et le Gouvernement du Sénégal.

Actuellement la FNGPF assure la gestion et le suivi de plusieurs programmes sur l'ensemble du territoire national notamment dans les domaines d'activités ci – après :

Appui à la gestion :

- Fonctionnement des garderies éducatives et sanitaires : (151 garderies éducatives et sanitaires) ;
- Fonctionnement des équipements de base : (103 moulins à mil, 71 décortiqueuses, 48 batteuses etc.) ;
- Fonctionnement des ouvrages hydrauliques (41) ;

- 33 projets d'accompagnement dans les domaines de l'aviculture, l'embouche, la teinture, la restauration, les banques céréalières, la couture, le maraîchage ;
- Appui et suivi de Groupements d'Epargne et de Crédit (54 GEC) ;
- Appui à la formation pour le développement institutionnel et technique des Groupements de Promotion Féminine ;
- Appui à la formation pour le développement de l'esprit d'entreprise des femmes membres des GEC ;
- Appui au suivi et évaluation des programmes d'alphabétisation initié par les assistantes villageoises de la FNGPF ;
- Suivi et évaluation des programmes d'IEC initié pour les assistantes villageoises.
- La mise en œuvre de ces activités est assurée par la Cellule d'Appui Technique composée de cinq agents de profils différents (socio – économistes, gestion des organisations communautaires de base, micro - finance. Cette cellule s'appuie sur un réseau de structures et de consultants (dans plusieurs domaines).

Il s'agit principalement :

- ☞ Du PLCP ;
- ☞ Du réseau des assistantes villageoises de la FNGPF ;
- ☞ Du CONACAP ;
- ☞ De Mutualité et Développement ;
- ☞ Du cabinet SPIE
- ☞ Des structures décentralisées de Dyna Entreprises ;
- ☞ Des services du développement communautaire.

III. LA CONVENTION DE RETROCESSION DE LA BAD ETAT DU SENEGAL A LA FNGPF

A ce jour grâce à une volonté soutenue des pouvoirs publics l'essentiel des moyens d'actions requis pour le fonctionnement correcte de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (**FNGPF**) en vue de la pérennisation des acquis du **PAGPF** ont été mise en place.

Ces actions concrètes se traduisent à travers :

- ✓ La signature de la convention de rétrocession du fonds de crédit d'un montant de **580 000 000 F CFA** (actif + passif) ;

- ✓ Le transfert du compte du fonds de crédit à la **FNGPF** avec droit de signature ;
- ✓ La mise à la disposition d'un siège fonctionnel à la **FNGPF** ;
- ✓ L'affectation d'une partie du mobilier, matériels de bureaux et de deux véhicules ;
- ✓ La mise en place d'un Comité de pilotage chargé de veiller au respect de l'application de l'accord de rétrocession ;
- ✓ La mise en place d'une Cellule d'Appui Technique qui a pour mission :
 - D'appuyer la Fédération pour le recouvrement intégral du fonds de crédit de **l'ex PAGPF**, le suivi de la mise en place et du fonctionnement des Groupements de Promotion Féminine.
 - De contribuer au développement et au renforcement des capacités de gestion des femmes et des acquis de **l'ex - PAGPF**.

La Cellule d'Appui Technique composée de deux (02) fonctionnaires de l'Etat ex agent du PAGPF et d'une représentante de la FNGPF en l'occurrence la Présidente Nationale des Groupements de Promotion Féminine a démarré ses activités depuis le **14 Décembre 1999**.

La Cellule d'Appui Technique travaille sous la supervision et l'orientation du Comité de Pilotage composé du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, du Ministère de l'Economie et des Finances, des Personnes Ressources de l'ex PAGPF et de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine.

Le démarrage des activités visant l'atteinte des objectifs précités, ont fait l'objet de programme dans le sens d'une participation et d'une responsabilisation de la Fédération à travers ses différents démembrements.

C'est ainsi que la conception et l'élaboration des programmes, sont réalisées dans un cadre de concertation et d'une implication actives des bénéficiaires. Ce qui les emmène aujourd'hui d'amont en aval d'être des acteurs conformément aux recommandations issues de la convention de rétrocession.

IV. REALISATIONS DE LA FNGPF

1. Mise en place d'un mécanisme de recouvrement

En fin **Novembre 1999**, la FNGPF a hérité de **l'ex - PAGPF** la situation suivante :

- ↳ **Trois Cent Trente Six (336)** dossiers de projets financés pour un montant global de **Six Cent Un Millions Cinq Cent Quarante Trois Mille Neuf Cent Francs CFA (601.543.900 F CFA)** ;

↳ A la date de la rétrocession des fonds, le montant à recouvrer s'élevait à **343.639.264 F CFA** ;

↳ Actuellement, le montant restant à recouvrer est de

2. Activités de micro - finance de la FNGPF

Les appuis du **PAGPF** dans le domaine de la micro finance ont permis la mise en place de Cinquante (50) Caisses de crédit au sein des cases foyers et au profit des Fédérations Départementales et des Unions Locales de Groupements.

Ces caisses de crédit ont été dotées chacune d'un capital de **Trois Millions de Francs CFA (3 000 000 F CFA)** ou de **Deux Millions (2 000 000 F CFA)** par le PAGPF et étaient gérées par les comités de gestion constitués de responsables de groupements féminins.

Dans un deuxième temps le **PAGPF** a transformé 29 caisses de crédit en GEC gérés par et pour les femmes. Cette option découlait du souci de pérenniser les acquis du projet en matière de micro – finance.

Sur la période de **Janvier 2000 à décembre 2003**, le nombre de GEC est passé de 29 à 54 couvrant 31 départements du Sénégal. La FNGPF a procédé au renforcement de leur capital social pour un montant global de **255 915 000 FCFA** et les résultats suivant ont été enregistrés :

Le sociétariat a connu sur la période une évolution globale positive de **252,42 %** passant de **6 553 à 23 094 sociétaires**. Les plus fortes progressions restent enregistrées dans les régions de Dakar et de Thiès.

Le niveau de l'épargne des GEC a passé de **36 773 243 F CFA en 1999 à 536 652 704 en 2003** soit une évolution de 280,20 %

Les crédits ont progressé passant de **141 146 000 F CFA au 31/12/2000 à 1 831 752 785 F CFA au 30/06/2002 et 3 375 789 990 au 31 Dec 2003** soit une évolution de 2291,70% .

3. Situation des ouvrages et des équipements collectifs :

En dehors des cases foyers et des garderies éducatives et sanitaires, la FNGPF a pour mission d'encadrer toutes les activités de gestion d'ouvrages hydrauliques et de moulins à mil gérés par les Groupements féminins dans l'étendue du Sénégal.

L'ex – PAGPF avait réalisé dans les cinq d'intervention du projet :

- ✓ Des 50 caisses Cases Foyers ;
- ✓ Des 151 Garderies éducatives et sanitaires ;
- ✓ Des 71 Moulins à mil ;

- ✓ Des 41 ouvrages hydrauliques ;

V. IMPACT DU PAGPF ET DES ACTIVITES DE PERENNISATION DE LA FNGPF

Les objectifs du projet de l'ex – PAGPF étaient entre autres d'atténuer les effets néfastes de la pauvreté croissante sur les populations vulnérables en ciblant 25 000 femmes et 5 000 enfants . Ces objectifs ont été considérés comme atteints à travers l'évaluation en fin des projets sur les volets du programme :

1- L'alphabétisation et IEC :

L'alphabétisation a permis de relever le niveau d'éveil et de capacité de gestion des femmes membres des Groupements Féminins. Elle a aussi permis des avancées en matière de santé maternelle et infantile, de lutte contre les MST / Sida et d'éducation.

2- Le fonds de crédit :

Il a permis de financer diverses activités génératrices de revenus et a favorisé la formation en entrepreneuriat, en encadrement et gestion de structures de micro finance. Ce fonds de crédit a favorisé l'autonomisation des femmes à travers l'accès au crédits et la génération de revenus propres.

3- L'allègement des travaux des femmes :

Il s'est effectivement réalisé grâce aux cases foyers, garderies éducatives et sanitaires, aux ouvrages et équipements collectifs.

4- Le renforcement de capacité des leaders :

Les membres du Directoire ont bénéficié de diverses formations sur les thèmes résultant d'enquête d'identification de besoins validés par elles mêmes à l'occasion de journées de réflexions. Ces différentes formations ont porté sur les thèmes suivants :

- Alphabétisation fonctionnelle
- Régionalisation : enjeux et opportunités pour les femmes
- Information, Education et Communication (IEG / Santé reproductive)
- Postes de responsabilité et tâches y afférentes
- Entrepreneuriat féminin
- Etude et gestion de projet

5- Le renforcement des capacités organisationnelles

- Différentes sessions de formation ont contribué au développement des capacités d'organisation des leaders. Cela s'est traduit par :
- La mise en place de comités de gestion des infrastructures et équipements mise en place par le PAGPF au niveau des structures décentralisées, pour la pérennisation des investissements physiques et financiers ;

- La capacité de communication et la régularité dans la concertation à tous les niveaux ;
- Une plus grande participation au niveau des instances de décision des collectivités décentralisées (conseil régional, conseil municipal, conseil rural)
- Le développement de l'entrepreneuriat

6- L'impact social

A travers leurs activités socio – économiques, les femmes sénégalaises sont devenues des interlocutrices incontournables des pouvoirs publics qui occupent de leur vraie place dans la société en étant plus conscientes de leurs droits et obligations dans la société et en intégrant des métiers jusqu'avant réservés aux hommes.

VI. RECOMMANDATIONS DE LA FNGPF

Les avancées significatives réalisées par l'ex – projet **PAGPF** et ses activités de pérennisation constituent une étape importante dans le processus de libération des femmes sénégalaises de leur rôle traditionnel de gestionnaire des foyers familiaux.

Les capacités développées demeurent cependant insuffisantes pour une pleine participation des femmes à l'action de développement économique et social du Sénégal dans un contexte international de plus en plus contraignant.

Ainsi, la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine du Sénégal (**FNGPF**) compte beaucoup sur un renforcement des acquis au profit des femmes sénégalaise :

1. Les programmes en cours, le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (**PLCP**) intègrent la dimension femme dans leur approche, cependant nous recommandons la mise en place d'un programme complémentaire spécialement destiné aux femmes à l'image de l'ex – PAGPF ;
2. Pour le développement du système de micro finance et devant la forte demande des crédit, la FNGPF sollicite une ligne de crédit à moyen terme afin de lui permettre de refinancer ses Structures Financières Décentralisées (**SFD**).
3. Afin d'aider à la commercialisation des produits des femmes, la FNGPF sollicite un appui logistique en termes de :
 - ↳ Moyens de transport pour les produits agricoles et transformés ;
 - ↳ D'équipements en nouvelles techniques de l'information afin de gérer des bases de données socio – économiques sur les Groupements Féminins.
4. Toujours dans le cadre de la commercialisation de leurs produits, la FNGPF sollicite la mise en place d'un cadre d'échange avec l'extérieur et plus particulièrement une ouverture vers le marché américain ; Ce cadre d'échange pourrait être renforcé par des voyages d'études à l'extérieur (foire, contact avec des femmes entrepreneurs etc).

5. La FNGPF sollicite un renforcement des capacités entrepreneuriales et de gestion des femmes pour leur permettre d'intégrer un secteur économique moderne.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS (SITUATION PAR REGION)

ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DE LA MISE EN PLACE (FIN 1999) AU 31 DECEMBRE 2001

REGION	Situation de démarrage			Situation au 31 – 12 – 2001			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
DAKAR	1263	19 087 643	60 526 000	3250	85 636 455	264 415 000	157,32%	348,65%	336,86%
THIES	1116	5 876 500	10 400 000	2003	124 311 408	401 652 000	79,48%	2015,40%	3762,04%
DIOURBEL	1506	4 126 000	21 950 000	2138	33 463 442	225 402 000	41,97%	711,04%	926,89%
KOLDA	1385	2 350 250	19 800 000	1605	13 047 990	45 610 000	15,88%	455,17%	130,35%
TAMBACOUNDA	1193	5 332 900	28 470 000	1725	13 689 099	62 960 000	44,59%	156,69%	121,15%
TOTAL	6553	36 773 293	141 146 000	10721	270 148 394	1 000 039 000	65,88%	634,63%	608,51%

ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DU 31 DECEMBRE 2001 AU 31 DECEMBRE 2002

REGION	Situation au 31 – 12 – 2001			Situation au 31 – 12 – 2002			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
DAKAR	3250	85 636 455	264 415 000	4 297	108 606 127	823 335 000	32,22%	26,82%	211,38%
THIES	2003	124 311 408	401 652 000	2 801	94 711 541	448 517 000	39,84%	- 23,81%	11,67%
DIOURBEL	2138	33 463 442	225 402 000	2 237	31 260 940	454 624 650	4,63%	- 6,58%	101,70%
KOLDA	1605	13 047 990	45 610 000	1 798	12 886 845	47 078 700	12,02%	- 1,24%	3,22%
TAMBACOUNDA	1725	13 689 099	62 960 000	2 113	19 200 134	66 632 185	22,49%	40,26%	5,83%
TOTAL	10721	270 148 394	1 000 039 000	13 246	266 665 587	1 840 187 535	23,55%	- 1,29%	84,01%

GEC DE LA DEUXIEME GENERATION

ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DU 31 DECEMBRE 2001 AU 31 DECEMBRE 2002

LES PREMIERES STATISTIQUES DES GEC DITS DE LA DEUXIEME N'ONT ETE DISPONIBLES QU'EN FIN 2001

REGION	Situation de démarrage 31/12/2 001			Situation au 31 – 12 – 2002			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
ST LOUIS	1093	1 884 000	5 803 520	1 624	27 376 455	64 483 320	48,58%	1353,10%	1011,11%
MATAM	663	935 000	0	773	13 681 000	29 100 000	16,59%	1363,21%	
LOUGA	1121	4 019 000	10 415 000	1 103	14 060 900	44 415 000	- 1,61%	249,86%	326,45%
KAOLACK	949	5 840 400	10 300 000	1 302	20 847 655	56 181 600	37,20%	256,96%	445,45%
FATICK	1376	-	15 100 000	1 415	13 474 567	65 605 000	2,83%	-	334,47%
ZIGUINCHOR	501	1 990 000	1 431 430	843	13 915 180	23 475 000	68,26%	559,26%	1539,97%
TOTAL	5703	14 668 400	43 049 950	7060	103 355 757	283 259 920	23,79%	604,62%	557,98%

ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DU 31 DECEMBRE 2002 AU 31 DECEMBRE 2003

REGION	Situation au 31 – 12 – 2002			Situation au 31 – 12 – 2003			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
DAKAR	4 297	108 606 127	823 335 000	4920	128 038 680	1 102 785 000	14,5%	17,89%	33,94%
THIES	2 801	94 711 541	448 517 000	3094	155 296 498	836 409 345	10,46%	63,97%	86,48%
DIOURBEL	2 237	31 260 940	454 624 650	2509	33 437 410	577 949 150	12,16%	6,96%	27,13%
KOLDA	1 798	12 886 845	47 078 700	1950	9 866 650	53 864 700	8,45%	-23,44%	14,41%
TAMBACOUNDA	2 113	19 200 134	66 632 185	2254	26 977 528	102 020 185	6,67%	40,51%	53,11%
TOTAL	13 246	266 665 587	1 840 187 535	14 727	353 616 766	2 673 028 380	11,18 %	32,61%	45,26%

ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DU 31 DECEMBRE 2002 AU 31 DECEMBRE 2003

REGION	Situation au 31 – 12 – 2002			Situation au 31 – 12 – 2003			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
ST LOUIS	1 624	27 376 455	64 483 320	1903	53 237 490	175 903 620	17,18%	94,46%	172,79%
MATAM	773	13 681 000	29 100 000	881	23 367 050	98 000 000	13,97%	70,80%	236,77%
LOUGA	1 103	14 060 900	44 415 000	1182	19 972 845	90 310 000	7,16%	42,05%	103,33%
KAOLACK	1 302	20 847 655	56 181 600	1465	17 824 235	97 271 000	12,52%	-14,5%	73,14%
FATICK	1 415	13 474 567	65 605 000	1697	28 437 368	175 180 000	19,93%	111,04%	167,02%
ZIGUINCHOR	843	13 915 180	23 475 000	1239	40 196 950	66 096 990	7,16%	188,87%	181,56%
TOTAL	7060	103 355 757	283 259 920	8367	183 035 938	702 761 610	18,51%	77,09%	148,10%

TABLEAUX RECAPITULATIFS

DE LA MISE EN PLACE A DECEMBRE 2001 SEULS LES 5 REGIONS DE LA PREMIERE GENERATION SONT PRISES EN COMPTE

GEC	INDICATEURS			INDICATEURS			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
Total GEC FNGPF de la mise en place au 31 décembre 2001									
	6553	36 773 293	141 146 000	10721	270 148 394	1 000 039 000	65,88%	634,63%	608,51%
Total GEC FNGPF de 2001 à 2002									
	16 424	284 816 794	1 043 088 950	20 306	370 021 344	2 123 447 455	23,64%	29,92%	103,57%
Total GEC FNGPF de 2002 à 2003									
	20 306	370 021 344	2 123 447 455	23 094	536 652 704	3 375 789 990	13,73%	45,03%	58,98%
Total GEC FNGPF de 1999 à 2003									
	6553	36 773 293	141 146 000	23 094	536 652 704	3 375 789 990	252,42%	280,21%	2291,70%